



OBJET : Délégation de fonctions à Monsieur Marc BOUCHARD, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

## ARRETE DU MAIRE N° 2026.11

Le Maire de BIZIAT (Ain),

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu la délibération n°2026.11 du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant à trois le nombre des adjoints au maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Marc BOUCHARD en qualité de 1<sup>er</sup> adjoint au maire, en date du 20 mars 2026,

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des affaires communales, de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice de Monsieur Marc BOUCHARD,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

En application de l'art. L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc BOUCHARD, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : bâtiments, sécurité des bâtiments, personnel et urbanisme.

Il exercera les fonctions suivantes :

- BÂTIMENTS : Entretien général et maintenance courante du patrimoine bâti communal, remise aux normes des bâtiments, élaboration des projets et suivi des réalisations des nouvelles constructions.
- SECURITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Mise en œuvre et suivi des contrôles périodiques de sécurité et techniques des installations.
- PERSONNEL : Suivi et organisation du travail des agents du service technique et en charge de l'entretien de la salle polyvalente, salle de réunion et mairie.
- URBANISME : Examen et suivi des dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme, suivi de la planification des documents d'urbanisme.

Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

#### ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Ain. En outre, une ampliation sera transmise à Mme le Receveur principal du SGC de Bourg-en Bresse.

Notifié le  
Signature

20/03 MARS 2026

A BIZIAT, le 20 mars 2026

Le Maire,  
Guillaume AGATY



MAIRIE - 01290 BIZIAT

40 route de Rétissinge

☎ : 04.74.50.03.08

Email : [mairiedebiziat@gmail.com](mailto:mairiedebiziat@gmail.com)